

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 02685 Numéro SIREN : 315 429 837 Nom ou dénomination : AMUNDI IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt 51313

Document certifié conforme à l'original
par le Directeur Général
Monsieur Marc BERTRAND



AMUNDI IMMOBILIER

91 BOULEVARD PASTEUR 75015 PARIS

**Etats financiers en milliers d'euros au
31 décembre 2020**

Sommaire

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
RESULTAT	6
Compte de résultat (en liste)	7
Compte de résultat (suite)	8
ANNEXE	9
Commentaires	10
Principes et méthodes comptables	12
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Charges et produits exceptionnels	20
Variation des capitaux propres	21
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
Effectif moyen	23
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	24
Situation fiscale différée et latente	25
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun	26
Liste des filiales et participations	27
Charges à payer	28
Produits à recevoir	29

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amort.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	752	752	0	0
Fonds commercial	14 523	0	14 523	14 523
Autres immobilisations incorporelles	20	20	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 296	772	14 523	14 523
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4	4	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	4	4	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	16 719	4 248	12 470	12 588
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	142 007	0	142 007	142 307
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	158 726	4 248	154 477	154 895
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	174 026	5 025	169 001	169 419
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	157	0	157	159
Clients et comptes rattachés	49 788	118	49 670	62 252
Autres créances	31 652	1 935	29 718	32 382
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	81 440	2 052	79 388	94 634
Valeurs mobilières de placement	511	7	505	471
dont actions propres:				
Disponibilités	1 542	0	1 542	1 006
TOTAL Disponibilités	2 053	7	2 047	1 477
Charges constatées d'avance	100	0	100	44
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	83 751	2 059	81 692	96 314
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	257 777	7 084	250 693	265 733

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel dont versé : 16 685	16 685	16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833	14 833
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	1 668	1 668
Réserves statutaires ou contractuelles	597	597
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	3 735	3 735
TOTAL Réserves	6 000	6 000
Report à nouveau	18 585	17 470
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 115	56 877
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	119 218	111 865
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	2 963	5 964
Provisions pour charges	1 683	2 574
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 646	8 538
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 987	31 480
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	42 987	31 480
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 689	56 817
Dettes fiscales et sociales	17 636	19 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	30 517	37 944
TOTAL Dettes d'exploitation	83 841	113 850
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	126 829	145 330
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	250 693	265 733

Résultat de l'exercice en centimes 63 115 281,18

Total du bilan 250 692 660,89

RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

COMPTE DE RESULTAT		France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		0	0	0	0
Production vendue biens		0	0	0	0
Production vendue services		187 520	0	187 520	198 009
Chiffres d'affaires nets		187 520	0	187 520	198 009
Production stockée				0	0
Production immobilisée				0	0
Subventions d'exploitation				0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 701	3 366
Autres produits				26	8
Total des produits d'exploitation (I)				190 248	201 383
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (marchandises)				0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0	0
Autres achats et charges externes				75 770	83 796
Impôts, taxes et versements assimilés				2 651	2 977
Salaires et traitements				13 217	12 156
Charges sociales				6 213	5 882
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		0	0
		Dépréciations		0	0
	Sur actif circulant : dépréciations			1 034	3 322
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 467	527
Autres charges				0	146
Total des charges d'exploitation (II)				101 352	108 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				88 895	92 575
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				0	19
Produits financiers de participations				2 047	2 671
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0	0
Autres intérêts et produits assimilés				22	52
Reprises sur provisions et transferts de charges				337	20
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				2	0
Total des produits financiers (V)				2 408	2 742
Dotations financières aux amortissements et provisions				144	1 576
Intérêts et charges assimilées				1 324	1 433
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0	0
Total des charges financières (VI)				1 468	3 009
RÉSULTAT FINANCIER				940	-266
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				89 835	92 289

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9	35
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000	0
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>5 009</i>	<i>35</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 004	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8	35
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	140	5 000
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>5 152</i>	<i>5 037</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-143	-5 002
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 474	1 372
Impôts sur les bénéfices (X)	25 104	29 038
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	197 665	204 160
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	134 550	147 283
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	63 115	56 877

ANNEXE

Commentaires

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'établissent à 119 218 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 111 865 milliers d'euros au 31 décembre 2019

L'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2020 constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 56 877 milliers d'euros augmenté du report à nouveau de 17 470 milliers d'euros soit une somme distribuable de 74 347 milliers d'euros décide :

- de distribuer un dividende de 63,50 euros par action au titre de l'exercice 2019 soit 55 762 milliers d'euros,
- d'affecter en report à nouveau 18 585 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et autres titres immobilisés n'ont pas été mouvementés suite à un événement significatif lors de l'exercice 2020.

PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION ET INTERESSEMENT

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi IT Services, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, Société Générale Gestion, BFT Investment Managers, CPRAM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Au 31 décembre 2020, la participation constatée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 652 milliers d'euros.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation.

Au 31 décembre 2020, l'intéressement constaté par la société représente un montant de 822 milliers d'euros.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole SA bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'épidémie de Covid-19 a constitué en 2020 une crise intense et exceptionnelle. Cette crise sanitaire est devenue une crise économique, ce qui a entraîné une baisse des marchés financiers et une volatilité accrue.

A ce stade, cette crise a eu un impact limité sur l'activité et les comptes d'Amundi Immobilier.

L'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir.

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Règles et méthodes comptables

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers de Amundi Immobilier sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément aux dispositions du règlement comptable ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

La présentation des états financiers de Amundi Immobilier est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du
N° 2020-02 du 05 juin 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant l'annexe rendue publique par les moyennes entreprises.	05/06/2020	2020
N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié.	24/07/2020	2020
N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif à des corrections mineures.	04/12/2020	2020

L'application de ces nouveaux règlements n'a pas eu d'impact sur le résultat et la situation nette de l'entité sur la période.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le détail des autres provisions pour risques et charges figurant dans le tableau « provisions et dépréciations » se décompose comme suit :

- Provisions pour charges sociales sur actions 2015 -2016-2017 : 84 milliers d'euros

IMMOBILISATIONS

Amundi Immobilier applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions de ce texte, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux.

Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste « Fonds commercial » ; Il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en « Autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières... ».

Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Il n'y a pas eu d'impact sur le bilan lié à l'application de ce règlement.

* IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel d informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 ans

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire. Ces logiciels font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois. Les logiciels créés font quant à eux l'objet d'un amortissement dérogatoire sur l'exercice.

Le fonds de commerce enregistré pour une valeur de 14 523 milliers d'euros, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Au regard des résultats du test de dépréciation du fonds de commerce, il n'y a pas lieu de le déprécier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique

Afin de respecter les directives de la consolidation, les autres titres immobilisés ont été reclassés en Valeurs Mobilières de Placement.

L'information du tableau des filiales et participations concernant le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice en cours est fournie sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie d'une dépréciation afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

AVANTAGES AU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI – PLANS DE RETRAITE – REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs".

Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Immobilier n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, DE PRE-RETRAITE ET D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Amundi Immobilier applique la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A ce titre, Amundi Immobilier provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Le taux retenu pour le 31 décembre 2020 est de 0,86 % et l'engagement mesuré est de 3 569 milliers d'euros.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi AM et les filiales de l'UES ont été signées.

Depuis la mise en place du contrat, les différents versements effectués auprès de PREDICA soit 1 453 milliers d'euros ont été pris en résultat et sont venus en diminution de l'engagement mesuré.

Au 31 décembre 2020, les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 6,66%,

- une variation de moins 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 7,30%.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3.3 %.

CHARGES ET PRODUITS

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

INTEGRATION FISCALE

Amundi Immobilier est depuis le 1^{er} janvier 2010 dans le groupe fiscal Amundi.

Son résultat fiscal est de 87 M€. Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 25 M€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

REGIME DE SOCIETE MERE

Amundi Immobilier est consolidé par Amundi et par Crédit Agricole SA.

COMPOSITION DU CAPITAL

La capital social au 31 décembre 2020 est constitué de 878 140 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 19 euros.

Au 31 décembre 2020 Amundi détient 878 139 actions, Amundi Asset Management 1 action.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi .

IMMOBILISATIONS

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		15 296	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		4	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		16 726	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		142 307	0	0
TOTAL (IV)		159 033	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		174 334	0	0

Rubriques		Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 296	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst, agencs, aménagts des constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Inst, agencs, aménagts divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	4	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	4	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	8	16 719	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	300	142 007	0
TOTAL (IV)		0	308	158 726	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	308	174 026	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		772	0	0	772
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4	0	0	4
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		4	0	0	4
TOTAL GENERAL (I + II + III)		777	0	0	777

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C							
				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- - Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	5 964	1 999	5 000	2 963
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	2 449	445	1 434	1 459
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	125	164	66	224
TOTAL (II)	8 538	2 607	6 500	4 646
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	4 138	144	33	4 248
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	119	0	2	118
Autres provisions pour dépréciations	2 411	1 034	1 504	1 940
TOTAL (III)	6 668	1 178	1 539	6 307
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 206	3 786	8 039	10 953
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 502	2 701	
Dont dotations et reprises financières		144	337	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		140	5 000	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		142 007	142 000	7
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		142 007	142 000	7
Clients douteux ou litigieux		119	119	0
Autres créances clients		49 669	49 669	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		49	49	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		40	40	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 413	2 413	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		28 597	28 597	0
Débiteurs divers		553	553	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		81 440	81 440	0
Charges constatées d'avance		100	100	0
TOTAL DES CREANCES		223 548	223 541	7
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		300		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		187	187	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		42 800	42 800	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		35 689	35 689	0	0
Personnel et comptes rattachés		6 296	6 296	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 614	3 614	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 109	7 109	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	617	617	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		25 381	25 381	0	0
Autres dettes		5 135	5 135	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		126 829	126 829	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Erreurs sur opérations de bourses	4	0
VNC - Titres de participations	8	9
Dotation provision - EOB	140	0
Indemnité Magellan	5 000	5 000
TOTAL	5 152	5 009

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 685						16 685
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 833						14 833
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 669						1 669
Réserves statutaires ou contractuelles	597						597
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	3 735						3 735
Report à nouveau	17 470				1 115		18 585
Résultat de l'exercice	56 877	63 115		55 762	-1 115		63 116
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	111 865	63 115	0	55 762	0	0	119 219

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	89 835	25 553	64 282
Résultat exceptionnel	-143	-41	-102
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-1 474	-408	-1 066
TOTAL	88 219	25 104	63 115

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Effectif mis à la disposition de l'entreprise
Effectif global	131	1
TOTAL	131	1

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CREDIT AGRICOLE SA 12 place des Etats-Unis 92 127 MONTROUGE Cedex SIREN : 784 608 416	Société Anonyme	8 750 066	69,63%
AMUNDI SA 91 Boulevard Pasteur 75015 PARIS SIREN : 314 222 902	Société Anonyme	506 465	100,00%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour Amundi sur le site internet :

<http://legroupe.amundi.com>

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Participation des salariés	630	635
Autres négociations RH	467	90
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 459	2 449
Autres risques et charges provisionnés	797	330
Charges à payer	288	245
Bonus	3 838	3 216
Provision contrat génération		179
Provisions pour risques	896	5 000
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux normal	6 916	9 695
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt taux long terme	1 459	2 449
Total actif d'impôt futur au taux normal de l'exercice (1)	1 965	3 104
Total actif d'impôt futur au taux Long Terme (2)	377	633
Situation nette	2 342	3 737

(1) Taux d'impôt :	28,41%	32,02%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	27,50%	31,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
(2) Taux Long terme	25,83%	25,83%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
AMUNDI IT SERVICES	77	0
(Résultat comptable 2019 affecté par l'AG du 26/06/2020)		
TOTAL	77	0

Affaires déficitaires	Résultat global	Résultat transféré
TOTAL	0	0

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Devises	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
					Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés(1) (2)												
Filiales (* de 50% du capital détenu par la société) *												
Amundi Real Estate Italia SGR SPA	EUR	9 200		70%	12 040	12 040	0	0			2 047	Comptes au 31/12/2020
Amundi Real Estate Luxembourg	EUR	30		100%	135	0	270	0	11	-110		Comptes au 31/12/2019
Amundi Investments Maroc	MAD	1 000		100%	1 240	0	477	0	3 798	-2 264		Comptes au 31/12/2020
Participations (10 à 50% du capital)												
SNC La Financière Magellan	EUR	450		33,33%	1	0	1 167	0	402	-1 274		Comptes au 31/12/2018
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)	EUR	4 064		1%	20	5	0	0	135 086	-2 116		Comptes au 31/12/2018
Filiales étrangères (ensemble) (3)												
Participations dans des sociétés françaises												
Participations dans des sociétés étrangères												

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

DETAIL DES CHARGES A PAYER en K€

Charges à payer	Montant
Fourn. _FNP_PO	11 114
Perso - dettes prov. partic. salariés	616
Perso - autres charges à payer	748
Charges sur bonus provisionnés	1 264
Divers - charges à payer	81
Dettes provisions congés payés	1 993
Perso - dettes prov. sur bonus	2 574
Provisions JRS	63
Perso -prov. bonus différé	255
Charges prov. bonus différés	125
Ch. soc. sur prov./ salaires	931
Organic à payer	288
Part. à l'effort de construction	56
Autres charges à payer/organismes sociaux	273
Provision Contrib. Eco. Territoriale	447
Perso-charge à payerCET/Perco	46
Provision Taxe sur les salaires	30
Fournisseurs_FNP_PNB_TR	24 498
charges à payer : refacturation Plan d'attribution en Actions	249
TOTAL	45 652

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR en K€

Produits à recevoir	Montant
Org. soc./ Prdts à recevoir	14
Divers - prdts à recevoir	535
Clients_Produits non facturés_TR	45 688
TOTAL	46 237

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.



Document certifié conforme à l'original
par le Directeur Général
Monsieur Marc BERTRAND

Amundi Immobilier

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
Amundi Immobilier
91, boulevard Pasteur
75015 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Immobilier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

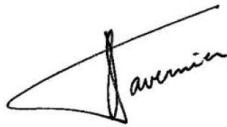
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} juin 2021.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Tavernier', written over a large, stylized, handwritten 'A'.

Laurent Tavernier

AMUNDI IMMOBILIER
Siège Social : 91-93 BD PASTEUR
75015 PARIS
RCS PARIS 315 429 837

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2021**

Le 18 juin 2021 à 9H00, les actionnaires de la Société AMUNDI IMMOBILIER - Société Anonyme au capital de 16 684 660 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, Immeuble Agoram, 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS, dans les conditions autorisées par la Règlementation en vigueur eu égard à la crise sanitaire due au Covid-19, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, suivant lettre adressée le 2 juin 2021 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des actionnaires représentés et formulaires de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique Carrel-Billiard, Président du Conseil d'Administration..

AMUNDI et AMUNDI ASSET MANAGEMENT représentées par Monsieur Bernard De Wit, les deux seuls actionnaires de la Société, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Madame Agnès Wautier est désignée comme Secrétaire.

Le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Laurent Tavernier, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater, que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 878 140 actions sur un total de 878 140 actions, et que, en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle que l'Assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
 - Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code du Commerce ;
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
 - Affectation du résultat de l'exercice ;
 - Approbation du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes ;
-

Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 63 115 281,18 euros, augmenté du report à nouveau de 18 585 038,10 euros, soit une somme distribuable de 81 700 319,28 euros, décide :

- de distribuer un dividende de 71,87 euros par action, soit au total 63 111 921,80 euros ;
- d'affecter le solde, soit 18 588 397,48 euros, en report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la société a attribué à chaque action, un dividende de :

Exercice	Dividende	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40 %*	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40 %*
2017	52,27 €	52,27 €	0
2018	59,67 €	59,67 €	0
2019	63,50 €	63,50 €	0

(*) (Article 158 – 3 – 2 du CGI).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Extrait certifié conforme par le Directeur Général

Monsieur Marc BERTRAND

